01 - Ouverture de la séance

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 7 mars 2011 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand	Siège # 4 Carole Dubois
Siège # 2 Bruno Montminy	Siège # 5 Alain Roger
Siège # 3 Huguette Robitaille	Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - Mot du maire

2 - MOT DU MAIRE

03 - Mot de la directrice générale

3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

04 - Questions de l'Assemblée

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

4 Citoyens et citoyennes s'adressent au Conseil pour les entretenir des sujets suivants :

- Localisation d'une borne-fontaine
- Découvert végétal
- Terrain vacant desservi aqueduc/égout et zoné vert
- Procédé de déneigement

2011-03 47

05 - Adoption de l'ordre du jour

5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Ouverture de la séance
2 - Mot du maire
3 - Mot de la directrice générale
4 - Questions de l'Assemblée
5 - Adoption de l'ordre du jour
6 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011
7 - Comptes à payer
8 - URBANISME
8.1 - Avis de motion d'un règlement pour l'agrandissement du périmètre urbain
8.2 - Premier projet de règlement 419-11 modifiant le plan d'urbanisme pour l'agrandissement du périmètre urbain
8.3 - Premier projet du règlement 420-11 interdisant l'élevage dans certains Îlots déstructurés
8.4 - Avis de motion règlement sur les enseignes mobiles
8.5 - Premier projet du règlement 423-11 sur les enseignes mobiles
8.6 - Dérogation mineure 2011-10 pour régulariser la marge arrière
8.7 - Dérogation mineure 2011-11 pour régulariser l'implantation d'une remise
8.8 - Avis d'assemblée de consultation publique le 4 avril 2011 à 19h30
9 - LOISIRS
9.1 - Gymnase communautaire - Commission scolaire
9.2 - Embauche d'un préposé à l'aréna
9.3 - Installation d'une chaufferette à l'aréna
9.4 - Installation d'une minuterie d'éclairage pour l'aréna
10 - Voirie
10.01 - Aide à l'amélioration du réseau routier local
10.02 - Compensation pour l'entretien du réseau routier local
10.03 - Adoption du plan de travail du directeur des travaux publics
10.04 - Avis de motion d'un règlement d'emprunt de 250 000 $
10.05 - Avis de motion de modification du règ. de construction de rue
10.06 - Publication dans les journaux pour règlement interdisant la circulation lourde sur la route 218
10.07 - Attribution du contrat de pavage de la route 218
10.08 - Achat d'un téléphone cellulaire pour la voirie
10.09 - Adoption du règlement 418-11 restreignant la circulation lourde
11 - Télétransmission de la paie
12 - Réforme de la carte électorale
13 - Demande d'aide financière pour la Coopérative jeunesse de services de Lotbinière
14 - Tarification cour municipale
15 - Pipeline du St-Laurent
16 - Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques
17 - Concordance des règlements d'emprunts
18 - Obligations à courte échéance
19 - Salle du conseil permanente
20 - États financiers 2010 du HLM
21 - Varia
21.01 - Demande de changement de zonage édifice rue Principale
21.02 - Recensement 2011
21.03 - Terrain vacant desservi par aqueduc/égout zoné vert
22 - Clôture et levée de la séance
23 - Questions de l'Assemblée

Il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Claude Blais, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 21.03.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 48

06 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011

6 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 février 2011

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Alain Roger d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseilles présents.

2011-03 49

07 - Comptes à payer

7 - COMPTES À PAYER

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Alain Roger,

De payer les comptes du mois de février pour un montant global de 187 938.72 $, soit 172771.57 $ par chèque et 15 167.15 par liens électroniques.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08 - URBANISME

08.01 - Avis de motion d'un règlement pour l'agrandissement du périmètre urbain

08.01 - Avis de motion d'un règlement pour l'agrandissement du périmètre urbain

Avis de motion est donné par Carole Dubois qu'un règlement modifiant le règlement de zonage sera présenté à la présente séance pour l'agrandissement du périmètre urbain.

2011-03 50

08.02 - Premier projet de règlement 419-11 modifiant le plan d'urbanisme pour l'agrandissement du périmètre urbain

08.02 - Premier projet de règlement 419-11 modifiant le plan d'urbanisme pour l'agrandissement du périmètre urbain

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Plan d'urbanisme portant le numéro 403-10 fut adopté le 3e jour du mois de mai 2010;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent projet de règlement a été donné lors de séance du conseil tenue le 7 mars 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Alain Roger, appuyé par Carole Dubois, le 1er projet de règlement suivant, portant le numéro 419-11, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 7 mars 2011.

2011-03 51

08.03 - Premier projet du règlement 420-11 interdisant l'élevage dans certains Îlots déstructurés

08.03 - Premier projet du règlement 420-11 interdisant l'élevage dans certains Îlots déstructurés

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8e jour du mois de février 2008;
ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 6 décembre 2010;
ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun d'interdire l'élevage dans certains Îlots déstructurés à vocation résidentielle ou de villégiature, comme Place Bonne entente, Lac François et Pointe Saint-Gilles;
EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Michel Flamand, appuyé par Huguette Robitaille, le projet de règlement suivant, portant le numéro 420-11, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 7 mars 2011.

08.04 - Avis de motion règlement sur les enseignes mobiles

8.04 - Avis de motion règlement sur les enseignes mobiles

Avis de motion est donné par Huguette Robitaille que le règlement de zonage sera modifié, afin de règlementer les enseignes mobiles.

2011-03 52

08.05 - Premier projet du règlement 423-11 sur les enseignes mobiles

08.05 - Premier projet du règlement 423-11 sur les enseignes mobiles

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage

portant le numéro 363-08 fut adopté le 8e jour du mois de février 2008;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 7 mars 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Claude Blais, appuyé par Bruno Montminy,le projet de règlement suivant, portant le numéro 423-11, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 7 mars 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 53

08.06 - Dérogation mineure 2011-10 pour régulariser la marge arrière

08.06 - Dérogation mineure 2011-10 pour régulariser la marge arrière

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été demandée pour le lot 3 839 819;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser la marge de recul arrière de la maison qui est située à 5,3 mètres au lieu de 9,0 mètres;

ATTENDU QUE le permis 2000-06 a été émis pour ces travaux;

ATTENDU QUE cette demande vise également à corriger l'empiétement de la galerie dans la bande riveraine;

IL est proposé par Alain Roger, appuyé par Carole Dubois, d'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter la présente demande de dérogation mineure.

2011-03 54

08.07 - Dérogation mineure 2011-11 pour régulariser l'implantation d'une remise

08.07 - Dérogation mineure 2011-11 pour régulariser l'implantation d'une remise

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été demandée pour le lot 3 839 819;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser l'implantation d'une remise dans la cour avant, avec une marge avant de 5.4 mètres au lieu de 7,0 mètres;

ATTENDU QUE le permis 2000-06 a été émis pour ces travaux;

ATTENDU QUE cette demande ne cause aucun préjudice aux voisins;

IL est proposé par Alain Roger, appuyé par Michel Flamand, d'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter la présente demande de dérogation mineure.

2011-03 55

08.08 - Avis d'assemblée de consultation publique le 4 avril 2011 à 19h30

08.08 - Avis d'assemblée de consultation publique le 4 avril 2011 à 19h30

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Alain Roger,

Qu'une séance d'information publique soit tenue le 4 avril à 19h30, à la salle du Conseil, pour les projets de règlement suivant :

- 419-11 Agrandissement du périmètre urbain
- 420-11 Interdiction d'élevage dans certains Îlots
- 423-11 Règlement sur les enseignes mobiles et stationnement de véhicules d'utilité

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - LOISIRS

9 - LOISIRS

2011-03-56

09.01 - Gymnase communautaire - Commission scolaire

9.01 - Gymnase communautaire - Commission scolaire

Attendu que la population en général, et la population scolaire par voie de conséquence, augmente rapidement depuis que la municipalité s'est dotée de nouvelles infrastructures urbaines;

Attendu que la municipalité a inscrit l'ajout d'un gymnase communautaire dans son plan de développement sur 7 ans pour répondre aux nouveaux besoins de sa population;

Attendu qu'avec l'agrandissement de la résidence pour les aînés, nos espaces de stationnement seront réduits devant la salle municipale actuelle;

Attendu la résolution no 07-09-267 déjà adoptée en 2007 par notre conseil pour signifier aux autorités de la commission scolaire Les Navigateurs ceci: *Que tous les enfants d'âge préscolaire et scolaires reçoivent les services éducatifs auxquels ils ont droit sur le territoire de la municipalité de Saint-Gilles, soit à l'école Étienne-Chartier, et que le Conseil s'oppose à l'idée de déplacer nos enfants vers une autre école à cause du manque de places*;

Attendu qu'avec l'augmentation de la clientèle scolaire, de nouveaux locaux à l'école pourraient devenir nécessaires à court ou moyen terme;

Attendu la possibilité d'un partenariat fédéral-provincial-municipal-scolaire, pour réaliser un tel projet;

il est proposé par Claude Blais, appuyé de Michel Flamand,

D'INFORMER tous les paliers de gouvernement de son intention de participer financièrement dans la réalisation d'un projet de construction d'un gymnase-salle communautaire attenant à l'école Étienne-Chartier;

DE SIGNIFIER à la commission scolaire notre volonté de participer aux travaux d'un comité conjoint chargé de définir un projet qui répond aux besoins de tous les partenaires au projet;

DE MANDATER le maire, monsieur Robert Samson comme interlocuteur officiel de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 57

09.02 - Embauche d'un préposé à l'entretien

9.02 - Embauche d'un préposé à l'entretien

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Alain Roger,

de procéder à l'embauche de monsieur Carl Huot comme préposé à l'entretien pour l'aréna et la voirie, aux termes et conditions convenus avec lui.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 58

09.03 - Installation d'une chaufferette à l'aréna

9.03 - Installation d'une chaufferette à l'aréna

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Alain Roger,

de faire installer une chaufferette au propane dans la nouvelle section de l'aréna :

- Achat au coût de 4450 $ + taxes chez Propane GRG

- Installation électrique au coût de 425 $ + taxes par Ghislain Demers Inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 59

09.04 - Installation d'une minuterie d'éclairage pour l'aréna

9.04 - Minuterie d'éclairage extérieur de l'aréna

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Michel Flamand,

de faire installer une minuterie pour l'éclairage extérieur derrière l'aréna au coût de 160 $ + taxes par Ghislain Demers Inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - Voirie

10 - VOIRIE :

2011-03 60

10.01 - Aide à l'amélioration du réseau routier local

10.01 - Aide à l'amélioration du réseau routier local

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand,

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 15 000 $ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.
Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 61

10.02 - Compensation pour l'entretien du réseau routier local

10.02 - Compensation pour l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 28420$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;
ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;
ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.
Pour ces motifs, il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand, que la Municipalité de St-Gilles de Lotbinière informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 62

10.03 - Adoption du plan de travail du directeur des travaux publics

10.03 - Adoption du plan de travail du directeur des travaux publics

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Huguette Robitaille,

d'adopter le plan de travail 2011 qui fait état des travaux de voirie et d'entretien à réaliser au cours de l'année 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10.04 - Avis de motion d'un règlement d'emprunt de 250 000 $

10.04 - Avis de motion d'un règlement d'emprunt

Avis de motion est donné par Bruno Montminy, qu'un règlement d'emprunt au montant de 250 000 $ pour des travaux de réfection de

voirie sur les rues Lacasse, de l'Anse, des Érables, Atlas, Sirius et rang Saint-Pierre Sud sera présenté à une séance ultérieure.

10.05 - Avis de motion de modification du règ. de construction de rue

10.05 - Avis de motion de modification du règ. de construction de rue

Avis de motion est donné par Bruno Montminy, que le règlement sur les constructions de rue sera modifié à une séance subséquente.

2011-03 63

10.06 - Publication dans les journaux pour règlement interdisant la circulation lourde sur la route 218

10.06 - Publication dans les journaux pour règlement interdisant la circulation lourde sur la route 218

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Bruno Montminy, de publier l'information à l'effet qu'il y aura interdiction de circulation lourde sur la route 218 à compter de mai 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 64

10.07 - Attribution du contrat de pavage de la route 218

10.07 - Attribution du contrat de pavage de la route 218

CONSIDÉRANT l'étude et les recommandations reçues concernant les différents procédés de pavages disponibles pour la route 218;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Huguette Robitaille, d'adopter le procédé à froid avec un recouvrement de pavage à chaud et d'attribuer le contrat à la compagnie Ray-Car au montant de 873 473.55 $ + taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10.08 - Achat d'un téléphone cellulaire pour la voirie

10.08 Achat d'un cellulaire pour la voirie

Reporté à la prochaine séance

2011-03 65

10.09 - Adoption du règlement 418-11 restreignant la circulation lourde

10.09 - Adoption du règlement 418-11 restreignant la circulation lourde

Le conseiller Michel Flamand déclare son intérêt et se retire de la salle.

ATTENDU QUE le conseil municipal considère qu'il y a lieu d'intervenir afin de préserver l'état des routes municipales;

ATTENDU QUE le code municipal du Québec, ainsi que le Code de la

sécurité routière, accordent aux municipalités locales le pouvoir d'adopter des règlements en matière de circulation des véhicules routiers;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de règlementer la circulation des véhicules lourds sur les chemins publics dont l'entretien est à la charge de la municipalité, afin d'assurer la protection du réseau routier et la sécurité des citoyens;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors de la séance du conseil du 7 février 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Robert Samson, appuyé par Carole Dubois, le règlement suivant, portant le numéro 418-11, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 7 mars 2011.

Adopté à l'unanimité des 5 conseillers présents

2011-03 66 **11 - Télétransmission de la paie**

11 - Télétransmission de la paie

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Alain Roger,

d'acheter un module informatique pour la télétransmission de la paie auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit PG Solutions. Les coûts d'acquisition sont de 1415 $ + taxes et par la suite ils seront de 215 $ annuellement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 67 **12 - Réforme de la carte électorale**

12 - RÉFORME DE LA CARTE ÉLECTORALE

Attendu la position adoptée par la CRÉ de Chaudière-Appalaches sur la réforme de la carte électorale de 2010 (référence résolution no. : CA-1011-04-109);

Attendu que les maires de la MRC de Lotbinière partagent l'opinion de la CRÉ;

Attendu que la municipalité de Saint-Gilles partage aussi cette opinion;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Claude Blais, et résolu d'appuyer la position de la CRÉ de Chaudière-Appalaches et de demander la révision et la modification de la Loi électorale du Québec pour tenir compte de ces quelques principes :

- Le maintien du nombre de circonscriptions à 8 circonscriptions électorales pour la région de Chaudière-Appalaches;
- Le respect des communautés naturelles;
- Le respect des territoires des régions administratives du Québec;
- Le respect de l'intégrité des territoires des municipalités régionales de comté (MRC).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 68

13 - Demande d'aide financière pour la Coopérative jeunesse de services de Lotbinière

13 - Demande d'aide financière pour la Coopérative jeunesse de services de Lotbinière

CONSIDÉRANT QUE depuis neuf années consécutives, la CJS de Lotbinière a rejoint plus de 100 jeunes de 14 à 17 ans qui ont pu vivre cette expérience unique et formatrice d'entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT QUE cette année, une deuxième CJS prendra forme à Saint-Apollinaire afin de donner la chance à plus de jeunes de profiter de cette expérience tout en desservant un plus grand territoire.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gilles s'est déjà déclarée favorable au développement de l'entrepreneuriat dans notre municipalité;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Alain Roger, d'octroyer une aide financière de 250 $ afin de combler certains besoins du comité (salaire, formation et frais de déplacement des animateurs, frais de promotion et matériel de bureau).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

14 - Tarification cour municipale

14 - HONORAIRES PROCUREURS DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE

Reporté à la prochaine séance.

2011-03 69

15 - Pipeline du St-Laurent

15 - Pipeline du Saint-Laurent

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Carole Dubois,

QUE La municipalité de Saint-Gilles autorise les permis de traverses des berges des cours d'eau faisant partie de la demande du 20 janvier 2011, selon les dessins suivants qui accompagnaient la demande.

Numéro du plan	Description
PSL-P16-4-11-5-92-009 rév. 00	TRAVERSE RIVIÈRE BEAURIVAGE (4 feuillets)
PSL-P16-4-11-5-92-010 rév. 00	TRAVERSE RIVIÈRE AUX PINS
PSL-P16-4-11-5-92-011 rév. 00	TRAVERSE BR. NO. 26 RIVIÈRE AUX PINS

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 70

16 - Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques

16 - Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques

Voir document annexé

2011-03 71 **17 - Concordance des règlements d'emprunts**

17 - Concordance des règlements d'emprunts

Voir document annexé.

2011-03 72 **18 - Obligations à courte échéance**

18 - Obligations à courte échéance

Voir document annexé

2011-03 73 **19 - Salle du conseil permanente**

19 - Salle du conseil permanente

Il est proposé par Claude Blais, appuyé par Huguette Robitaille,

de convertir la salle du conseil au sous-sol du centre communautaire en salle permanente, ainsi cette salle ne sera plus disponible à la location à compter du 1er septembre 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 74 **20 - États financiers 2010 du HLM**

20.0 - États financiers 2010 du HLM

Il est proposé par Alain Roger, appuyé par Robert Samson

D'accepter les états financiers 2010 du HLM et de verser un montant de 959 $ tel que démontré audit état financier pour la participation de la municipalité en 2010.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

21 - Varia

21 - VARIA :

21.01 - Demande de changement de zonage édifice rue Beaurivage

20.01 - Demande de changement de zonage édifice rue Beaurivage

Le conseil a déjà statué qu'elle ne changeait pas le zonage pour ce secteur, il n'y a aucun élément nouveau, il n'y a donc pas lieu de se prononcer à nouveau.

2011-03 75 **21.02 - Recensement 2011**

21.02 - Déclaration pour le recensement 2011

ATTENDU QUE Statistique Canada mènera le Recensement de la population le mardi 10 mai 2011;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles appuie le recensement parce que les données issues du recensement sont importantes pour sa collectivité et sont essentielles pour la planification des services comme les écoles, les garderies, les services de police et de lutte contre les incendies;

ATTENDU QUE la *Loi sur la statistique* exige que les renseignements personnels issus des questionnaires du recensement demeureront strictement confidentiels;

Il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Claude Blais,

QUE la municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière déclare, par la présente, la semaine du 9 au 13 mai, la **SEMAINE DU RECENSEMENT** et prie tous les résidents de remplir et de renvoyer leur questionnaire du recensement en direct à www.recensement2011.gc.ca ou par courrier, d'ici le mardi 10 mai 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-03 76

21.03 - Terrain vacant desservi par aqueduc/égout zoné vert

21.03 Terrain vacant desservi par aqueduc/égout zoné vert

Considérant que le lot 4 473 086 est zoné vert, donc qu'il y a interdiction par la CPTAQ de construction sur ce terrain;

Considérant que ce lot est desservi par les services d'aqueduc et d'égout;

Considérant que le coût des installations a été défrayé par le propriétaire lors de la construction du réseau en prévision d'une construction future;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Michel Flamand, de ne pas taxer l'unité de d'aqueduc/égout de terrain vacant pour ce lot, tant que l'interdiction de construction sera en force et ce, rétroactivement à 2010.

Si d'autres propriétaires se voyaient dans la même situation, ils pourront bénéficier du même privilège.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

22 - Questions de l'Assemblée

22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :

Aucune question

23 - Clôture et levée de la séance

23 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 23h00.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

_____	_____
Robert Samson, maire trés.	Lucie-Marie De Blois, dir. gén. & sec.